

VETISEPT ad us. vet.

Solution 10 %, spray et pommade pour animaux Comprimés intra-utérins pour bovins Iode

Notice d'emballage

1. Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :
Dr. E. Graeub AG, Rehagstrasse 83, 3018 Berne

2. Dénomination du médicament vétérinaire

Vetisept ad us. vet, solution 10 % pour animaux
Vetisept ad us. vet, spray pour animaux
Vetisept ad us. vet, pommade pour animaux
Vetisept ad us. vet, comprimés intra-utérins pour bovins

3. Substances actives et autres composants

Substance active :

Solution 10 % : Iode 10 mg/ml (sous forme de povidone iodée)

Spray : Iode 5 mg/ml (sous forme de povidone iodée)

Pommade : Iode 10 mg/g (sous forme de povidone iodée)

Comprimés intra-utérins : Iode 100 mg par comprimé (sous forme de povidone iodée)

Excipients :

Solution 10 % : Glycérol, nonoxynol-9, phosphate disodique dihydraté, acide citrique monohydraté, hydroxyde de sodium, eau purifiée

Spray : Glycérol, nonoxynol-9, phosphate disodique dihydraté, acide citrique monohydraté, hydroxyde de sodium, eau purifiée

Pommade : Macrogol 400, macrogol 4000

Comprimés intra-utérins : Lactose, gélatine, cellulose microcristalline, crospovidone, talc, acide stéarique

Solution 10 % : solution rouge-brun ayant une faible odeur d'iode

Spray : solution rouge-brun à pulvériser, ayant une faible odeur d'iode

Pommade : pommade rouge-brun, miscible à l'eau, ayant une faible odeur d'iode

Comprimés intra-utérins : comprimés intra-utérins clairs, parsemés de taches brun-rougeâtre, d'aspect semi-mat, presque inodores

4. Indications

Désinfectant pour animaux (bactéricide-fongicide-protazoocide-sporicide-virucide)

Vetisept solution 10 % / Vetisept spray

En général : Désinfection des mains, de la peau et du champ opératoire, nettoyage des plaies en cas de lésions cutanées et d'écorchures, infections cutanées dues à des bactéries, champignons et virus, traitement des infections en cas de brûlures

Traitement des plaies fraîches et à cicatrisation difficile, abcès, désinfection de l'ombilic (nombril) du nouveau-né

Cheval : Traitement des sabots (p. ex. clou de rue), gale de boue

Bovin : Traitement des onglons (p. ex. ulcère de Rusterholz, limace, panaris, amputation de l'onglon), variole des trayons, pseudo-variole des trayons, mycoses (dartres), endométrite (I-III) (inflammation de la muqueuse utérine), pyomètre (inflammation purulente de l'utérus), cervicite (inflammation du col de l'utérus), vaginite (inflammation du vagin), prolapsus utérin (descente de l'utérus), blessures liées à la mise-bas

Ovin, caprin : Piétin, ecthyma contagieux

Chien, chat : Morsure, otite externe (inflammation du conduit auditif externe) (rinçage et instillation), posthite (inflammation du prépuce), stomatite (inflammation de la muqueuse buccale), acné, furonculose (inflammation des follicules pileux), mycoses cutanées (dermatomycoses)

Vetisept pommade

En général : Pour la prévention des infections lors de la mise-bas et des éraflures, en cas de dermatites engendrées par des bactéries et par des champignons (inflammations cutanées), contre les infections en cas de brûlures légères

Cheval : Couronnement et blessures dues à des pressions de selle

Bovin : Blessures diverses, blessures du pis

Chien, chat : Morsure, acné, furonculose (inflammation des follicules pileux), mycoses cutanées (dermatomycoses)

Vetisept comprimés intra-utérins

Bovin : Prévention et traitement des infections puerpérales (infections après la mise-bas), rétention placentaire et endométrite (inflammation de la muqueuse utérine)

5. Contre-indications

Ne pas utiliser

- en cas d'hypersensibilité connue au principe actif ou à un autre composant
- en cas d'hyperthyroïdie (surproduction d'hormone par la thyroïde) ou d'autres maladies de la thyroïde
- en cas de maladie rénale
- en intraopératoire

6. Effets indésirables

L'apport chronique d'iode peut conduire à une allergie à l'iode.

Les réactions allergiques à l'iode peuvent se présenter sous forme de réactions cutanées ou également de choc anaphylactique.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. Espèces cibles

Tous les animaux

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Vetisept solution 10 %

Chirurgie (opérations) / Dermatologie (maladies de la peau) : non diluée, application locale, répéter aussi souvent que nécessaire

Gynécologie :

Bovins :

- Traitement lors de stérilité : 10 - 30 ml application intra-utérine (dans l'utérus), si nécessaire, diluer avec de l'eau
- Troubles puerpéraux : 30 - 50 ml application intra-utérine (dans l'utérus), si nécessaire, diluer avec de l'eau

Vetisept spray

Pulvériser le site à traiter pour qu'il soit uniformément couvert. Selon les indications du vétérinaire, répéter plusieurs fois par jour.

Vetisept pommade

Appliquer une à trois fois par jour sur le site concerné en fonction du besoin, un pansement peut être placé si nécessaire. La pommade est non grasse et lavable.

Vetisept comprimés intra-utérins

Placer 2 à 3 comprimés dans l'utérus.

9. Conseils pour une administration correcte

L'effet germicide du PVP-iodé est immédiat et durable. Tant que la teinture brun-dorée est visible, l'efficacité de Vetisept est garantie. Vetisept n'irrite ni la peau ni les muqueuses. L'eau froide ne diminue pas l'effet désinfectant ; celui-ci persiste également en présence de savons, détergents et graisses. Les taches éventuelles sur les mains et les textiles peuvent facilement être éliminées avec de l'eau et du savon.

10. Temps d'attente

Aucun

11. Conditions particulières de conservation

Conserver à température ambiante (15 - 25°C).

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention «EXP.» sur le contenant.

12. Mises en garde particulières

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

La povidone iodée ne doit pas être utilisée à long terme ou de manière répétée sur les tissus très différenciés comme les muscles, les tendons, les nerfs et le cartilage.

L'effet désinfectant de l'iode est compromis par les substances alcalines et protéiques telles que le sang et les composants du pus, un rinçage et nettoyage de la plaie doit donc être réalisé avant l'application de la povidone iodée.

Il faut empêcher le léchage de la surface traitée par un moyen approprié.

La désinfection des plaies du pis doit se faire immédiatement après la traite.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Ce médicament peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Éviter tout contact avec les yeux. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Éviter le contact avec la peau. Laver les zones de peau exposées. Éviter de respirer la pulvérisation. Une exposition à l'iode peut conduire à une sensibilisation. Le médicament vétérinaire pouvant déclencher une réaction allergique chez les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'iode, le port de gants de protection est recommandé.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne pas utiliser avec d'autres désinfectants.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Après la prise orale accidentelle de grandes quantités du médicament vétérinaire, des symptômes d'empoisonnement à l'iode peuvent survenir, tels que grave gastroentérite (inflammation gastro-intestinale) avec diarrhée et vomissements, lésion rénale, arrêt circulatoire, déshydratation et choc.

13. Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. Date de la dernière notice approuvée

17.11.2021

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15. Informations supplémentaires

Le polyvinylpyrrolidone iodé est un complexe organique à base d'iode et d'un polymère hydrosoluble (PVP). Le PVP agit comme solvant, stabilisateur et colloïde protecteur. Ainsi l'iode est libéré à l'endroit où il doit agir. Le polyvinylpyrrolidone iodé possède l'efficacité et le large spectre d'action de l'iode, mais il est moins toxique, plus stable et hydrosoluble. Il a une action bactéricide (tue les bactéries), fongicide (tue les champignons), protozoicide (tue les protozoaires), sporicide (tue les spores) et virucide (tue les virus).

Vetisept solution 10 % :

Swissmedic 50'513

Catégorie de remise D : remise en ordonnance sur conseil spécialisé

120 ml, 220 ml, 1 litre et 5 litres

Code ATCvet : QD08AG02

Vetisept spray :

Swissmedic 50'516

Catégorie de remise D : remise en ordonnance sur conseil spécialisé

170 ml

Code ATCvet : QD08AG02

Vetisept pommade :

Swissmedic 50'515

Catégorie de remise D : remise en ordonnance sur conseil spécialisé

20 g, 100 g et 450 g

Code ATCvet : QD08AG02

Vetisept comprimés intra-utérins :

Swissmedic 50'514

Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire

10 comprimés intra-utérins

Code ATCvet : QG51AD01

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.